

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 19 juin 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 19 juin 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 juin 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le tracé dans Guise de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon. Godin communique à Tisserant une lettre du ministère qui ne donne pas droit à ses réclamations. Godin accuse le préfet de faire traîner les études pour obtenir en août 1880 le consentement du conseil général au tracé en tunnel sous le fort de Guise favorable à la compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise.

NotesCharles Séblin est préfet du département de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Conflit](#)

Personnes citées

- [Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise](#)
- [Conseil général de l'Aisne](#)
- [Séblin, Charles \(1846-1917\)](#)

Lieux cités [Château-fort, Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (53r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quise 11 Juin 1890

Cher Monsieur Casseront,

Je vous renvoie sous ce pli une lettre du Ministre qui vous indiquera qu'on veut, en haut lieu, trouver un moyen d'échapper mes réclamations en s'appuyant sur les décisions du conseil général.

En conséquence, le préfet traîne en longueur les études et conserve les devis pour présenter, au mois d'août prochain, le contre-projet passant sous le pont et demander au conseil son assentiment.

Il est tout naturel que les conseillers désintéressés

dans la question évitent le vote de complaisance réclamé par le préfet.

Il n'y aura d'autres opposants cette fois encore que les huit conseillers généraux dont les cantons sont intéressés à La ligne. Car, après d'être engagé comme il l'a fait pour la trace empruntant le chemin de fer d'intérêt local de St Quentin, le Préfet ne peut pas revenir à d'autres études, à moins que vous avertissiez supérieure ne lui en manifeste la volonté.

Je vous envoie aussi un télégramme venu d'Amiens.

La lettre annoncée n'est pas encore arrivée.

Bien à vous Godin